



Le Peuplié

Coopérative alimentaire autogérée

POURQUOI ?

- Créer une alternative à la grande distribution.
- Soutenir et encourager une agriculture paysanne, saine et équitable.
- Partager un lieu fondé sur les relations humaines et les initiatives collectives.
- Bien manger et bien boire !

PRINCIPES

- Un approvisionnement par des **producteurs locaux** ou par des **grossistes bio** et en priorité avec des produits issus de l'agriculture paysanne, adoptant des modes de production durables.
- Un **accès à une alimentation de qualité, gustative**, nutritionnelle, saine.
- Une **diversité de produits** (alimentation, entretien, toilette, etc.) **choisis selon les suggestions de chacun.**
- Une gestion autonome et transparente, qui nécessite donc **un engagement dans l'organisation et le fonctionnement quotidien.**
- Un accès au plus grand nombre : **les produits sont vendus sans aucun profit.**
- Un projet économique alternatif, reposant sur la participation de chacun, sans salariat.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Venez nous voir** et participez à un **temps d'accueil *** pour comprendre les valeurs, la démarche et le fonctionnement du Peuplié.
- Devenez coopérateur : **participez** à la location et à l'assurance du local (30 € en 2019). **Déposez une somme d'argent notée sur votre fiche personnelle** : c'est votre budget pour vos futurs achats. Cette somme permet au Peuplié de passer des commandes à ses fournisseurs.
- **Puis faites vos courses sans porte-monnaie !** Il suffit de noter la valeur de vos achats sur votre fiche et de calculer le reste disponible. Vous remettez des sous quand vous voulez/pouvez.
- Vous participez, selon vos désirs ou vos savoirs-faire, aux achats, au rangement des produits dans les rayons, à l'accueil aux heures d'ouverture, etc.

*** TEMPS D'ACCUEIL : le samedi à 18h en mai et juin 2019**

Le Peuplié - 161 rue Dejean - Amiens

contact@lepeuplie.org

OUVERTURE

LUNDI ET MERCREDI : 16h-19h

SAMEDI : 10h-13h et 15h-18h